

PROGRAMME DE LA FORMATION

« *La prise de parole en public* »

Publics cibles

- Managers, responsables de service, conférenciers, élus, ... toute personne appelée à faire des communications orales publiques dans le cadre professionnel

Objectifs de la formation

- Convaincre ses interlocuteurs lors de débats publics
- Mieux défendre les intérêts de son groupe lors de réunions internes
- Mieux défendre les intérêts de sa société lors de réunions professionnelles

Modalités de participation

- Durée : 1 journée (7 heures)
- Effectif maximum : 12 personnes

Moyens pédagogiques

- Mises en situations, jeux de rôles, supports audio-visuel, supports de cours, bibliographie

Déroulement de la formation

Matinée

- Données théoriques sur les mécanismes de communication
- Rôle social et professionnel de la prise de parole en public
- Identification des freins personnels lors des prestations orales
- La pratique de la communication orale publique (voix, langage, postures ...)
- Le contenu de la communication (plan, définition des objectifs)

Après-midi

- Gestion du « trac »
- Cadrer le public et garder le fil directeur
- Exercices en groupes de communication orale publique

Supports

- Les supports de formation sont mis à disposition des participants sous forme électronique via la plate-forme interbat-formations.fr

Evaluation

- A l'issue de la formation des questionnaires d'évaluation sont remis aux participants